

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « DSAM-CRISTAL »

Siège Abidjan, Cocody, Abidjan Cocody deux plateaux bleu marine, en face de la pharmacie les grâces non loin de guma logistique, Lot non défini, Ilot non défini

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 13/06/2023, et enregistrés au CEPICI le 16/06/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DSAM-CRISTAL »

Objet : Transport, Btp, Prestation de service.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. - l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée - et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, Abidjan Cocody deux plateaux bleu marine, en face de la pharmacie les grâces non loin de guma logistique, Lot non défini, Ilot non défini

Dirigeant(s)

M DIOMANDE DRISSA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-07005 du 30/06/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°47361/GTCA/RC/2023 du 30/06/2023

